

CEE : comprendre les Certificats d'Économies d'Énergie et les métiers de l'efficacité énergétique

Qui paie ? Comment le dispositif fonctionne-t-il ? Pourquoi finance-t-il la rénovation énergétique et quels métiers se développent autour de cette chaîne de valeur ?

Décryptage Wedge Institute - Diagnostic immobilier, efficacité énergétique, rénovation et digitalisation du bâtiment.

CEE : qu'est-ce qu'un Certificat d'Économies d'Énergie ?

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) constitue l'un des grands instruments français de maîtrise de la consommation énergétique. Son principe est original : les pouvoirs publics fixent des objectifs d'économies d'énergie ; certains vendeurs et fournisseurs d'énergie sont soumis à des obligations ; ces acteurs doivent obtenir un volume déterminé de CEE ; et les certificats peuvent notamment être générés grâce à des actions permettant de réduire durablement les consommations énergétiques. Ces acteurs sont communément appelés les « obligés ».

Qui sont les « obligés » du dispositif CEE ?

Il s'agit notamment, dans les conditions prévues par le Code de l'énergie, d'acteurs commercialisant de l'électricité, du gaz, de la chaleur ou du froid, ainsi que certains carburants et combustibles. Ils doivent contribuer à l'atteinte d'objectifs d'économies d'énergie. Ils ont donc intérêt à favoriser financièrement la réalisation d'opérations permettant de générer des CEE. C'est notamment ce mécanisme qui explique l'existence de nombreuses primes énergie et primes CEE associées à certains travaux de rénovation énergétique.

Qui paie réellement les CEE ?

Une prime CEE n'est pas simplement un « cadeau de l'État ». Le dispositif repose sur une obligation réglementaire imposée à certains acteurs du marché de l'énergie. Les obligés supportent le coût nécessaire à l'obtention des volumes de CEE correspondant à leurs obligations. Ces coûts s'intègrent à leur modèle économique et peuvent, selon les conditions de marché et les politiques commerciales, être répercutés en partie sur les consommateurs. Comprendre les CEE impose donc de regarder toute la chaîne économique de l'énergie.

Le kWh cumac : l'unité du système CEE

Les CEE sont comptabilisés en kWh cumac. Le terme « cumac » vient de la contraction de CUMulé + ACtualisé. L'objectif n'est pas uniquement d'estimer l'énergie économisée pendant quelques mois : on prend en considération les économies d'énergie générées conventionnellement pendant la durée de vie de l'action ou de l'équipement concerné, avec actualisation. Une opération d'efficacité énergétique peut ainsi produire une quantité déterminée de kWh cumac permettant ensuite la délivrance de certificats.

Quels travaux peuvent générer des CEE ?

Le dispositif concerne de nombreuses opérations d'économies d'énergie : isolation, chauffage performant, régulation des installations, ventilation, récupération de chaleur, équipements industriels performants, optimisation énergétique des bâtiments tertiaires, réseaux, transport ou agriculture. Des fiches d'opérations standardisées CEE définissent les caractéristiques techniques et les modalités permettant d'évaluer forfaitairement les économies d'énergie associées à de nombreuses opérations.

Comment fonctionne le circuit des CEE ?

Le circuit peut être résumé ainsi : 1. l'État fixe des objectifs d'économies d'énergie ; 2. les obligés doivent atteindre leurs volumes de CEE ; 3. des opérations d'efficacité énergétique sont financées ou encouragées ; 4. des ménages, entreprises ou collectivités réalisent des travaux ; 5. les opérations éligibles génèrent des économies d'énergie conventionnelles ; 6. celles-ci sont exprimées en kWh cumac ; 7. des CEE sont délivrés ; 8. les obligés les utilisent pour satisfaire leurs obligations. L'économie d'énergie acquiert ainsi une véritable valeur économique.

CEE et rénovation énergétique : pourquoi le dispositif est stratégique

Le principal problème de la rénovation énergétique est connu : il faut investir aujourd'hui pour économiser demain. Changer un équipement, isoler un bâtiment, améliorer une installation thermique ou engager une rénovation performante représente un investissement. Les CEE peuvent contribuer à réduire le coût initial de certaines opérations et constituent ainsi un levier important du financement de la rénovation énergétique des bâtiments.

Mais qui contrôle les travaux CEE ?

Lorsqu'un système mobilise des montants considérables, la question ne peut pas être uniquement « combien de travaux avons-nous financés ? ». Elle doit aussi être : les travaux existent-ils réellement et permettent-ils les économies d'énergie attendues ? Cela suppose contrôle documentaire, contrôle des travaux, traçabilité des interventions, preuves de réalisation, vérification des caractéristiques techniques, qualification des professionnels lorsqu'elle est exigée,

et analyse de la performance énergétique. La qualité du dispositif dépend directement de la qualité des professionnels présents sur le terrain.

Des financements, mais surtout des compétences à construire

La rénovation énergétique ne nécessite pas uniquement des financements. Elle nécessite des professionnels capables de comprendre un bâtiment : diagnostiquer, mesurer, auditer, identifier les déperditions, analyser les équipements, construire un scénario de rénovation, estimer les économies d'énergie, piloter des travaux, contrôler leur réalisation et exploiter les données du bâtiment. C'est toute une nouvelle chaîne de compétences qui se développe.

Quels métiers autour des CEE et de l'efficacité énergétique ?

Les besoins liés à la transition énergétique concernent notamment le diagnostic immobilier, l'audit énergétique, la conduite de projets de rénovation énergétique, l'expertise en efficacité énergétique, la performance énergétique, l'infiltrométrie, la digitalisation du bâtiment, le diagnostic PEMD, le DTG/PPPT et le contrôle des opérations de rénovation énergétique.

Comment se former aux métiers de l'efficacité énergétique ?

C'est précisément le positionnement développé par Wedge Institute. L'école forme aux métiers du diagnostic immobilier, de l'efficacité énergétique et de la transformation du bâtiment, avec des parcours allant du technicien aux fonctions d'expertise. Les formations couvrent notamment le diagnostic immobilier, le DPE, l'audit énergétique, la rénovation énergétique, l'efficacité énergétique des bâtiments, le diagnostic PEMD, le DTG/PPPT, l'infiltrométrie et la digitalisation du bâtiment. Certaines formations conduisent à des certifications professionnelles enregistrées au RNCP.

Les CEE ne sont donc pas qu'une « prime énergie »

Ils participent à une transformation beaucoup plus profonde : ÉNERGIE → FINANCEMENT → BÂTIMENT → TRAVAUX → ÉCONOMIES → CONTRÔLE. La transition énergétique ne pourra pas reposer uniquement sur des financements. Elle reposera sur des professionnels capables de déterminer où économiser l'énergie, comment rénover, comment mesurer les résultats et comment contrôler la réalité des travaux. C'est précisément là que se trouvent une partie des métiers du bâtiment de demain.

WEDGE INSTITUTE

Se former aux métiers du diagnostic immobilier, de l'efficacité énergétique, de l'audit et de la rénovation énergétique des bâtiments.

www.wedge-formation.com

Mots-clés : CEE • Certificats d'Économies d'Énergie • efficacité énergétique • rénovation énergétique • audit énergétique • diagnostic immobilier • DPE • formation professionnelle • performance énergétique • bâtiment.